



2023/038

7.1.5

Conseillers Municipaux	
En exercice	27
Présents	21
Pouvoirs	4
Exprimés	25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal, convoqué le 3 mars 2023, s'est réuni le **9 mars 2023** en séance ordinaire à dix-neuf heures trente, à la salle du conseil municipal, rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude PROVOST, Maire.

OBJET

BUDGET ASSAINISSEMENT
COMPTE DE GESTION
2022

Présents : M. Jean-Claude PROVOST, M. Jacques PRIOUX, Mme Françoise JORAT, M. Nicolas BESNIER, Mme Katia de SAINT JUST, M. Olivier GENESTE, Mme Isabelle TESSIER, M. Roland GRANGER, M. Patrick MORTIER, Mme Catherine FOUGERE, Mme Pascale FRABOUL-RIALLAND, Mme Anne-Sylvie LE RESTE, Mme Cécile de LAUNAY, Mme Céline HAY, Mme Stéphanie GUILLET, M. Yoann CARGOQUET, M. Christophe NIVET, M. Dominique CHARTIER, Mme Cindy BOUILLARD, Mme Sonia RICHARD, M. Rémy GOURDON.

Absente excusée : M. Jean-Noël THOMAZEAU, Mme Brigitte BOURSEAU, M. Pierre-Yves HABAY, M. Ludovic CROCHARD, M. Nicolas ROBIN, Mme Pauline RAGUET.

M. Pierre-Yves HABAY a donné pouvoir à Mme Katia de SAINT-JUST
M. Ludovic CROCHARD a donné pouvoir à M. Patrick MORTIER
M. Nicolas ROBIN a donné pouvoir à M. Nicolas BESNIER
Mme Pauline RAGUET a donné pouvoir à Mme Isabelle TESSIER

☞ Mme Céline HAY a été élue secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire présente à l'assemblée le compte de gestion 2022 du budget assainissement produit par le Trésor Public entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022, identique au compte administratif.

Les résultats du budget assainissement s'établissent comme suit :

EXPLOITATION	Recettes	Dépenses	Résultats
Exploitation	256 722,16 €	129 635,34 €	127 086,82 €
Exploitation résultat reporté	63 422,86 €		63 422,86 €
Total Exploitation Net	320 145,02 €	129 635,34 €	190 509,68 €
INVESTISSEMENT	Recettes	Dépenses	Résultats
Investissement	208 432,10 €	101 199,14 €	107 232,96 €
Investissement résultat reporté	983 638,44 €		983 638,44 €
Total Investissement	1 192 070,54 €	101 199,14 €	1 090 871,40 €
Restes à réaliser		160 205,68 €	-160 205,68 €
Total Investissement Net	1 192 070,54 €	261 404,82 €	930 665,72 €
Excédent d'Exploitation Net			190 509,68 €
Excédent d'Investissement Net			930 665,72 €
Excédent Net			1 121 175,40 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➔ **APPROUVE** le compte de gestion de l'exercice 2022 du budget assainissement.

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la date soit de sa transmission en Préfecture, soit de sa publication, soit de sa notification.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 13 mars 2023

LE MAIRE,
JEAN-CLAUDE PROVOST

